

DECISION

Je soussigné, Monsieur Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 avril 2018 autorisant l'occupation temporaire de terrains privés, parcelles sises à Lesquin, en vue de la réalisation d'un diagnostic archéologique préliminaire à la réalisation du parc d'activités « Lil'Aéroparc », et son arrêté modificatif en date du 29 mai 2018,
- Vu l'arrêté préfectoral de prescription de diagnostic archéologique n°2017-050 en date du 19 février 2017 et son arrêté modificatif n°2017-050-2 en date du 20 juin 2018

Sur proposition du Directeur général, Monsieur David BRUSSELLE,

Décide :

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont la liste suit, à l'effet de signer, dans le périmètre du projet « Lil'Aéroparc » et dans les conditions visées ci-après :

- Les courriers de notification des arrêtés préfectoraux autorisant l'occupation temporaire de terrains privés sur la commune de Lesquin en vue de la réalisation d'un diagnostic archéologique préliminaire à la réalisation du parc d'activités « Lil'Aéroparc », et toute autre notification prévue dans les arrêtés visés ci-avant ;
- Les conventions amiables d'occupation temporaire précisées dans les arrêtés visés ci-avant ;
- Tous états des lieux nécessaires à la réalisation du projet « Lil'Aéroparc » ;
- Tous procès-verbaux de réception de travaux et de marchés publics ;
- Tous courriers permettant la saisine de représentants de l'ordre public ;
- Tous dépôts de plainte auprès des représentants de l'ordre public ;
- Plus généralement, tous courriers et notifications permettant de mener à bien l'opération d'aménagement « Lil'Aéroparc ».

<u>CCI/Service concerné</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
GRAND LILLE/PARCS D'ACTIVITES	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs suivants
	Marc DUCHATEAU	Directeur Parcs d'activités	Délégation permanente
	Barbara PLANCKE	Chef de Projet Parcs d'activités	Délégation permanente

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 12 juillet 2018,



Philippe HOURDAIN